

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Culture, citoyenneté et relations
internationales »

Conseil municipal du 28 septembre 2015
Séance du 10 septembre 2015

20 Musée Gallé-Juillet - demande de subvention auprès de la DRAC

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, MM. BOUKHACHBA, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme FAZAL
Mme LEHNER
M. MONTES

Pouvoir à : Mme CARLIER
Pouvoir à : M. N'DIAYE
Pouvoir à : Mme JAJAN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Dans le cadre de la restauration de l'aile nord de l'ancien château de Creil, dont la maison Gallé-Juillet fait partie, la municipalité souhaite transmettre à ses habitants l'histoire de la ville.

Diverses actions pédagogiques et de sensibilisation auprès du public (en particulier scolaire et des quartiers) sur le thème « Creil, la médiévale » seront mises en place afin de créer une appropriation des lieux et de l'histoire creilloise par les habitants :

- > ateliers nomades,
- > développement d'une web série,
- > création d'une matériauthèque pour reconstruire la ville en s'amusant...

Ce projet ayant pour objectif de valoriser le patrimoine creillois, de rendre accessible la culture à tous et de développer la connaissance par les jeunes du patrimoine, il vous est proposé de solliciter une subvention de 15 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 10 septembre 2015,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 15 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie, dans le cadre du projet « Creil, la médiévale ».

Article 2 : d'imputer les recettes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, sur les comptes 322/7471/CC et 322/7472/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 29 SEP. 2015

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/09/15

et publication ou notification le 01/10/15

affiché le 29/09/15

CREIL, le 01/10/2015

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Philippe RALUY